



SAMEDI
26 SEPTEMBRE —
9h — 18h

PLACE
DU VIGAN
ALBI

11^{ème}

BOURSE
AUX VÉLOS
D'OCCASION

 **COMMUNAUTÉ**
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS

www.grand-albigeois.fr



Marquage
antivol
GRATUIT

En partenariat avec
Tous à vélo
et à pied
en Albigeois

**PARTICIPEZ
À LA**

11^{ème}

**BOURSE
AUX VÉLOS
EN ALBIGEOIS!**

Organisée par l'association
**Tous à vélo et à pied en
Albigeois** en partenariat
avec la communauté
d'agglomération de
l'Albigeois

**On
s'occupe
de tout!**

*En raison de la crise sanitaire,
cette 11^{ème} édition se déroulera
dans le respect de la distanciation
physique et des règles sanitaires
en vigueur.*

Vous vendez ?

**étape
1**

Je m'assure que les vélos que je souhaite vendre, sont **en état de marche**.

**étape
2**

Afin de gagner du temps au moment des inscriptions définitives le jour J, **je remplis le formulaire de dépôt ci-contre avant de regagner la place du Vigan**.

Si j'ai plusieurs vélos à vendre, je peux :

- récupérer une nouvelle fiche de dépôt à l'accueil des mairies de l'agglomération;
- télécharger de nouvelles fiches sur : www.grand-albigeois.fr/bourse-aux-velos,

**étape
3**

Je me présente entre 8h et 12h, place du Vigan, le samedi 26 septembre prochain afin de finaliser mon inscription et de confier mon (mes) vélo(s) à l'association

Tous à vélo et à pied en Albigeois qui se chargera de la vente.

Le prix de vente minimum/maximum est à fixer avec les bénévoles. Un rapide contrôle technique sera effectué par les membres de l'association avant la mise en vente.

À savoir: 10 % seront prélevés sur la vente au profit de l'association. Les fonds récoltés permettront de poursuivre des actions de promotion des déplacements doux.

**étape
4**

À partir de 15h et jusqu'à 19h, je peux récupérer les fruits de la vente. En cas d'inventu, je récupère mon vélo à partir de 17h et jusqu'à 19h.

Vous achetez ?

Vélos de course, de ville, VTT, BMX... venez trouver le vélo adapté à vos besoins de 9h à 18h place du Vigan à Albi.

À savoir: seules les espèces sont acceptées pour le paiement.

Au programme cette année

- Marquage antivol de vélo (gratuit)
Pensez à apporter votre carte d'identité

Fiche de dépôt

Organisateur: Association Tous à vélo et à pied en Albigeois

N°

Bourse aux vélos d'occasion - Albi, le 26 septembre 2020

LE VÉLO

Dame Homme Mixte Enfant
 Ville VTT Course Autre
Marque: Couleur:

LE PRIX

Jusqu'à 15h: € Après 15h: €

VENDEUR

Nom, prénom:
Date et lieu de naissance:
Adresse:
 Carte Nationale d'identité Passeport
N°:
Date de validité: ____ / ____ / _____

SIGNATURE AU DÉPÔT*

* Vaut acceptation du règlement de la bourse aux vélos.

* Vaut attestation sur l'honneur de non-participation à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de l'année 2020.

VENTE

Vélo vendu: € en espèces

Commission perçue
par l'organisateur (10%)

Montant: €

RESTITUTION VÉLO / PAIEMENT VENDEUR

Vélo rendu à son propriétaire Somme réglée: € en chèque

Signature vendeur

25 SEPTEMBRE 2020 – PLACE DU VIGAN, ALBI

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

L'association Tous à vélo et à pied en Albigeois organise le 26 septembre 2020 une bourse aux vélos d'occasion sur la place du Vigan en partenariat avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Tous les habitants du territoire de l'agglomération sont invités à venir déposer leurs vélos d'occasion. L'association se charge de les vendre à leur bénéfice.

ARTICLE 2 : TYPE DE VÉLOS ACCEPTÉS

Peuvent être soumis à la vente tous les types de vélos d'occasion (ville, VTT, VTC, route, tandem...) ainsi que les trottinettes. Ne sont pas acceptés les pièces détachées et les accessoires vélos (casques, porte-bébé...). Seuls seront acceptés les vélos d'occasion en bon état de marche. Un rapide état des lieux sera fait au moment du dépôt. Si d'éventuelles réparations étaient nécessaires, il en sera fait obligatoirement mention sur la fiche de dépôt conservée par l'organisateur et sur la fiche d'identité qui sera apposée sur le vélo afin d'assurer la transparence vis-à-vis des acheteurs potentiels.

ARTICLE 3 : DÉPÔT DES VÉLOS

Le dépôt des vélos est autorisé le 26 septembre à partir de 8h et jusqu'à 12h sur la place du Vigan. Une fiche de dépôt est complétée pour chaque vélo avec :

- identité du vendeur (sur présentation d'une pièce d'identité),
- description du vélo,
- prix demandé.

ARTICLE 4 : VENTE DES VÉLOS

La vente s'effectue entre 9h et 18h. Les prix sont libres mais l'organisateur se réserve le droit de refuser la vente d'un matériel à un prix trop élevé. L'association est présente tout au long de la manifestation pour renseigner les acheteurs, faciliter la vente, percevoir les règlements et les restituer

aux vendeurs. Ceci étant, l'organisateur ne garantit pas la vente des vélos qui lui ont été confiés. La vente est ferme et définitive. L'organisateur n'acceptera que des règlements en espèces.

ARTICLE 5 : PAIEMENT DU MATÉRIEL VENDU

Le paiement du matériel vendu est possible à partir de 15h. Une commission de 10 % de la valeur de vente est retenue au bénéfice de l'association Tous à vélo et à pied en Albigeois. Les fonds récoltés permettront à l'association de poursuivre ses actions pour la promotion des déplacements doux sur le territoire de l'agglomération. Le paiement ne pourra se faire que contre présentation du récépissé de dépôt.

ARTICLE 6 : RETRAIT DES VÉLOS INVENDUS

Le retrait des vélos invendus est possible à partir de 17h sur présentation du récépissé de dépôt et d'une pièce d'identité.

Tout matériel non récupéré à compter de 19h ne pourra être réclamé. Il deviendra la propriété de l'organisation qui en fera don à des associations à caractère social.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉS

L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable du mauvais état d'un matériel ou vélo vendu en l'état par son intermédiaire.

ARTICLE 8 : DÉGÂTS SUR UN VÉLO

L'organisateur ne pourra être rendu responsable de dégradations intervenues lors de la manifestation.

ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT DE LA BOURSE

La signature par le vendeur de la fiche de dépôt vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.